

2024/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THONAC

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mars, à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Christian GARRABOS Maire de THONAC.

Date de Convocation : 06/03/2024

Étaient Présents : M. Christian GARRABOS Maire, M. Guillaume ARCHAMBEAU, M. Patrick LE MELLEDO, Mme Magali TERUEL, M. CULINE Sébastien, M. Alain MIDDEGAELS, M. Cyril CERF, ~~Mme Claudine LAWARREE MALOYER~~, M. Harold ECLAIRCY.

Étaient absents :

Étaient Absents excusés : Mme Claudine LAWARREE MALOYER ayant donné procuration à M. Christian GARRABOS.

Secrétaire de séance : M. Harold ECLAIRCY

OBJET : COMPTE DE GESTION Commune 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian GARRABOS, Maire.
Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par la receveuse accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par Monsieur le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Thonac, le 15/03/2024

Le Maire,
Christian GARRABOS



En vertu de l'article 2 de la loi du 02 juillet 1985.

Certifié exécutoire par le Maire le : 15/03/2024

Reçu en S/Préfecture le :

Publié et Notifié le : 15/03/2024



Résultats budgétaires de l'exercice

04500 - THONAC -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	296 364,25	376 200,00	672 564,25
Titres de recette émis (b)	126 375,28	277 799,49	404 174,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	126 375,28	277 799,49	404 174,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	296 364,25	376 200,00	672 564,25
Mandats émis (f)	52 373,33	195 478,08	247 851,41
Annulations de mandats (g)		3 736,10	3 736,10
Dépenses nettes (h = f - g)	52 373,33	191 741,98	244 115,31
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	74 001,95	86 057,51	160 059,46
(h - d) Déficit			